

LAGORCE



Mairie de
Lagorce

Bulletin municipal

Edition Juillet 2025



Artisans & Commerçants



La vie du
village

Comme à l'accoutumé, je profite de la parution du bulletin municipal pour vous faire un point sur les principaux projets en cours :



Bruno Lavidalie
Maire de Lagorce

La Maison d'assistantes Maternelles :

Cette nouvelle structure a été inaugurée en début d'année et fonctionne maintenant depuis plusieurs mois. Les professionnelles sont enchantées de cet outil mis à leur disposition et je n'ai que des retours positifs de leur part et des parents.

La construction de la halle au-dessus du stade :

Ce dossier avance, les actes ont été signés chez le notaire il y a quelques jours, des réunions de travail avec les entreprises pour le terrassement et la construction sont planifiées. Nous espérons une mise à disposition pour la fin de l'année. Nos associations pourront exploiter ce lieu en 2026 et ainsi profiter d'une structure de qualité et suffisamment grande pour toutes les manifestations déjà réalisées à cet endroit et celles à venir je l'espère.

La mise en sécurité de la voie départementale D17 dans le village d'Ardouin :

De nombreux riverains m'interpellent depuis des années sur la vitesse excessive des véhicules dans ce village. J'ai été catalogué d'« **IRRESPONSABLE** », de ne pas prendre en compte cette situation, etc., etc...

Les projets présentés au Centre Routier du département étaient rejetés sans alternative. Grâce à notre persévérance et des longs mois d'attente, nous avons réussi (enfin) à obtenir un accord sur le projet réalisé par un bureau d'études spécialisé. Nous avons pu budgétiser et lancer les travaux ces dernières semaines. Une fois ces équipements mis en place, j'ai été catalogué cette fois-ci d'« **INCONSCIENT** » car les écluses sont trop étroites, mal placées, etc., etc...

Petit rappel : nous avons fait appel à des spécialistes qui connaissent mieux que quiconque la réglementation pour la pose de chicanes. Le but est de faire ralentir les usagers et non de mettre en place des équipements inutiles et inefficaces.

Un automobiliste a eu un accident dans une écluse et se défendait de ne pas être arrivé vite (maximum 60 km/h) sauf que dans une écluse, la vitesse maximale est de 30 km/h et je peux vous certifier que si on aborde ces équipements à 30 km/h il n'y a aucun problème pour s'arrêter si un autre véhicule est déjà engagé, j'y passe plusieurs fois par jour et j'ai dû m'arrêter pour laisser passer le véhicule engagé.

Pendant les 3 semaines précédant le chantier, nous avons avec l'Observatoire Technique de la Sécurité Routière mis en place un enregistrement des passages des véhicules (nombre, heure et vitesse) qui nous a permis d'avoir des éléments très parlant, ci-dessous quelques chiffres :

- Nombre de véhicules ayant circulé sur cette voie dans les 2 sens sur cette période : 53235,
- 85% des usagers circulent à une vitesse inférieure ou égale à 76 km/h (70 km/h pour les poids lourds),
- Seulement 15% respectent la limitation des 50 km/h
- Le nombre d'infraction (excès de vitesse) s'élève pour la période à 46426 dont 1225 au-dessus de 90 km/h et 1 à 157 km/h.

Avec ces éléments, le constat est flagrant et la décision de lancer ces travaux est évidente afin de protéger les habitants du village. Si les écluses perturbent les automobilistes et les obligent à être vigilants et surtout à rouler moins vite, c'est le but que nous recherchions en prenant cette décision.

Je vous souhaite de pouvoir profiter de cette période estivale avec vos familles et vos amis et je vous souhaite de bonnes vacances à toutes et à tous.



Bulletin municipal

Edition Juillet 2025

SOMMAIRE

Editorial	Page 2
Les dossiers du Conseil Municipal	Pages 3 à 7
Infos pratiques	Pages 8 à 11
Liste des artisans et commerçants	Pages 12 et 13
Calendrier Smicval	Page 14
La vie associative	Pages 15 à 20
Le calendrier associatif	Page 21
La vie du village	Pages 22 & 23
Fête Nationale	Page 24

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Section fonctionnement :

- ❖ Recettes = 1.105.650,19 €
- ❖ Dépenses = 1.081.274,79 €
- ❖ Résultat de l'exercice = + 24.375,40 €
- ❖ Résultat antérieur reporté = + 652.387,33 €
- ❖ **Résultat final = + 676.762,73 €**

Section Investissement :

- ❖ Recettes = 136.605,55 €
- ❖ Dépenses = 526.651,50 €
- ❖ Résultat de l'exercice = -390.045,95 €
- ❖ Résultat antérieur reporté = + 56.349,03 €
- ❖ **Résultat final = -333.696,92 €**

Solde des restes à réaliser :

- ❖ Recettes = 158.400 € (CAF) ; 61.600 € (CALI) soit 220.000 €
- ❖ Dépenses = 29.794,88 € (MAM) ; 31.271,63 € (Frais d'étude Chauffage) soit 61.066,51 €
- ❖ Résultat = + 158.933,49 €

Besoin de financement: **-333.696,92 € + 158.933,49 € = - 174,763,43 €**

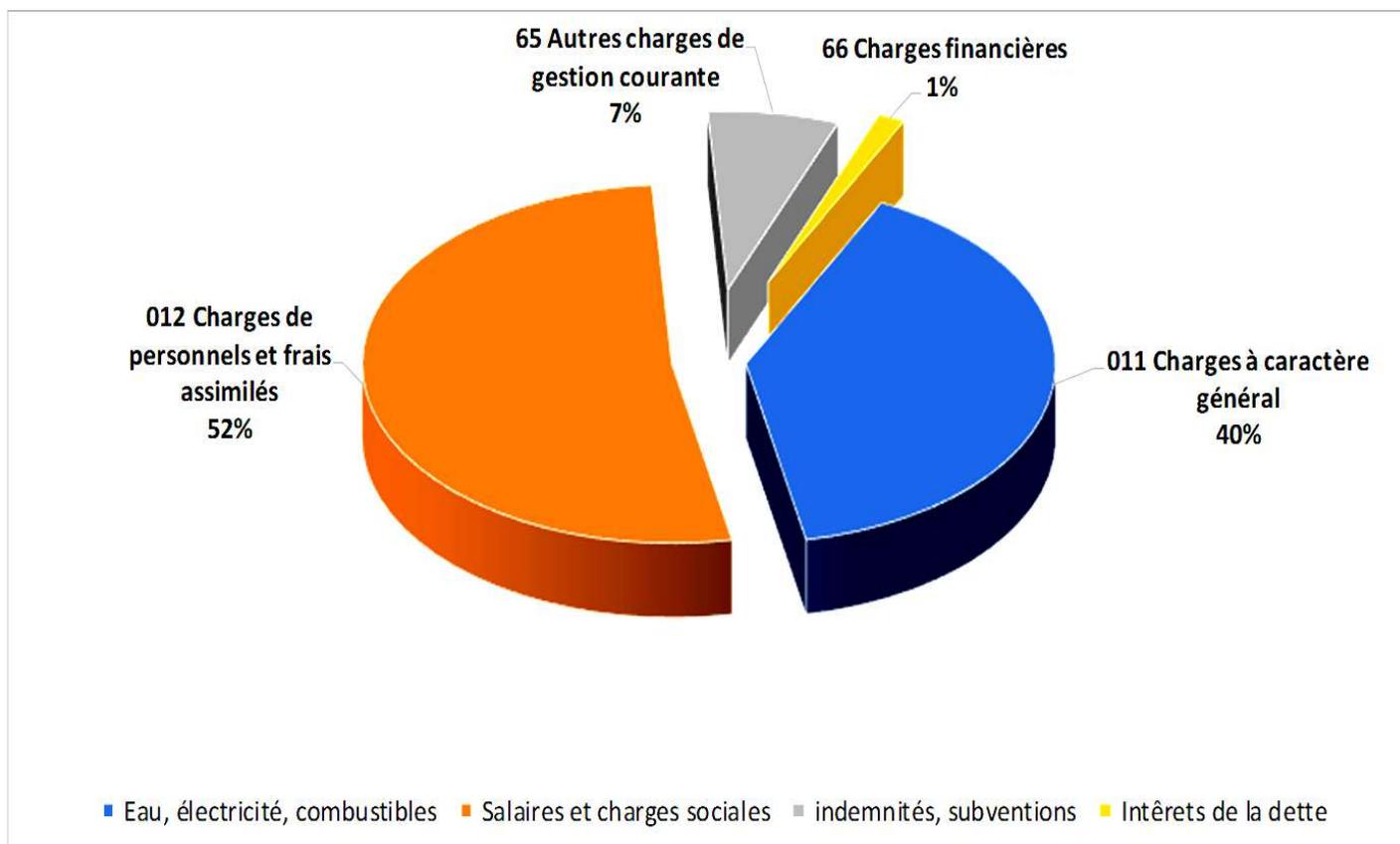
- ❖ Affectation en investissement : - 174,763,43 €
- ❖ Report en fonctionnement : 501.999,30 € (**676.762,73 € - 174,763,43 €**)

EVOLUTION DES REPORTS EN FONCTIONNEMENT

2015	422 858,40 €
2016	411 425,37 €
2017	444 014,37 €
2018	537 545,61 €
2019	516 009,25 €
2020	460 432,60 €
2021	559 455,54 €
2022	523 843,16 €
2023	704 320,52 €
2024	501 999,30 €

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES DEPENSES

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DU CA 2024



LES PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT EN 2024

Bâtiments communaux :

- ❖ MAM Travaux : 339 088,69 €
- ❖ MAM Frais d'études : 8 661,36 €

Immobilisations corporelles :

- ❖ Véhicule Renault Master : 17 327,76 €
- ❖ Kit de vidéoconférence: 1 156,80 €

Installations générales – agencement:

- ❖ Signalétiques (voirie) : 1 511,06 €
- ❖ Matériel incendie et défense civile (bâche La Croix-Maubatit) : 15 586,80 €

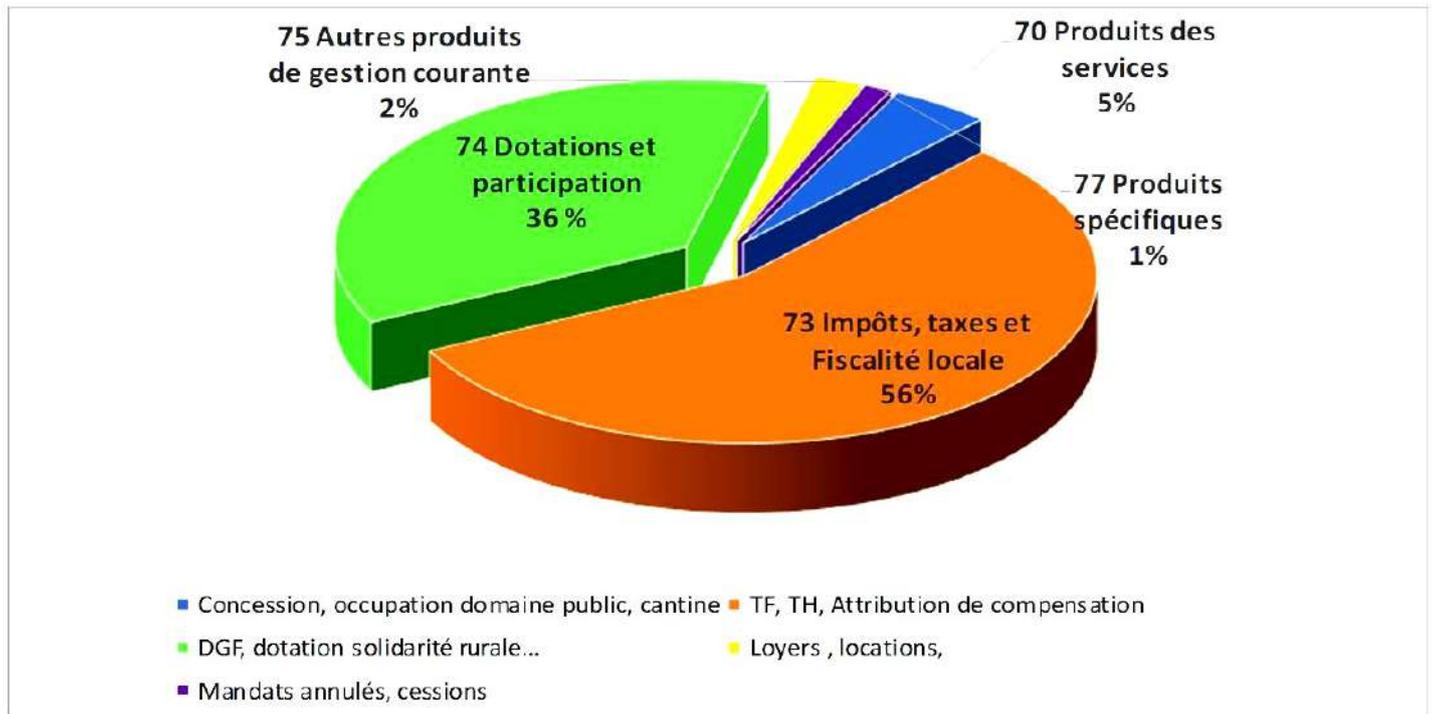
Cimetière

- ❖ Aménagement du cimetière : 9 679,20 € (2^{ème} tranche)



REPRESENTATION GRAPHIQUE DES RECETTES

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT DU CA 2024



PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT EN 2025

Bâtiments communaux :

- ❖ Système de chauffage mairie - groupe scolaire: 516 534,29€
- ❖ Frais d'études (SDEEG) : 40 978,39€

Subventions attendues :

Conseil Départemental: 90 205,00€
DETR: 135 520,00€
ADEME : 53 760,00€

Aménagements:

Travaux de terrassement de la Halle : 41 757,72€

Voirie :

Aménagement de la D17: 17 774,24€

Pour la 10^{me} année consécutive, sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal après en avoir délibéré, a voté une stabilité de la fiscalité communale pour l'année 2025.

Toutefois la taxe d'habitation et/ou la taxe foncière sur le bâti ou le non bâti peuvent évoluer en fonction des hausses ou diminutions des taux du département, de la Cali, de la valeur locative du bien, ainsi que des variations de taxes de ramassage des ordures ou de la GeMaPi.

Séance du 14 mars 2025

PLUI-HD de la Cali

Le projet du PLUI-HD (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal—Habitat et Déplacement) de la Cali a été arrêté en Conseil Communautaire le 12 février 2025.

Plusieurs documents composent le PLUI-HD:

- ⇒ Un diagnostic évaluant les capacités de densification, ainsi qu'un état initial de l'environnemental
- ⇒ Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable pour l'ensemble du territoire à un horizon de 12 ans
- ⇒ Les Orientations d'Aménagement et de Programmation
- ⇒ Les Programmes d'Orientations et d'Actions de l'Habitat et des Déplacements
- ⇒ Les règlements graphiques et écrits des différentes zones et les règles d'utilisation du sol
- ⇒ Les documents techniques spécifiant les annexes sanitaires, les réseaux publics et leurs contraintes

Après avoir analysé les documents composant le projet de PLUI-HD, le Conseil municipal a émis un avis favorable.

Séance du 11 avril 2025

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

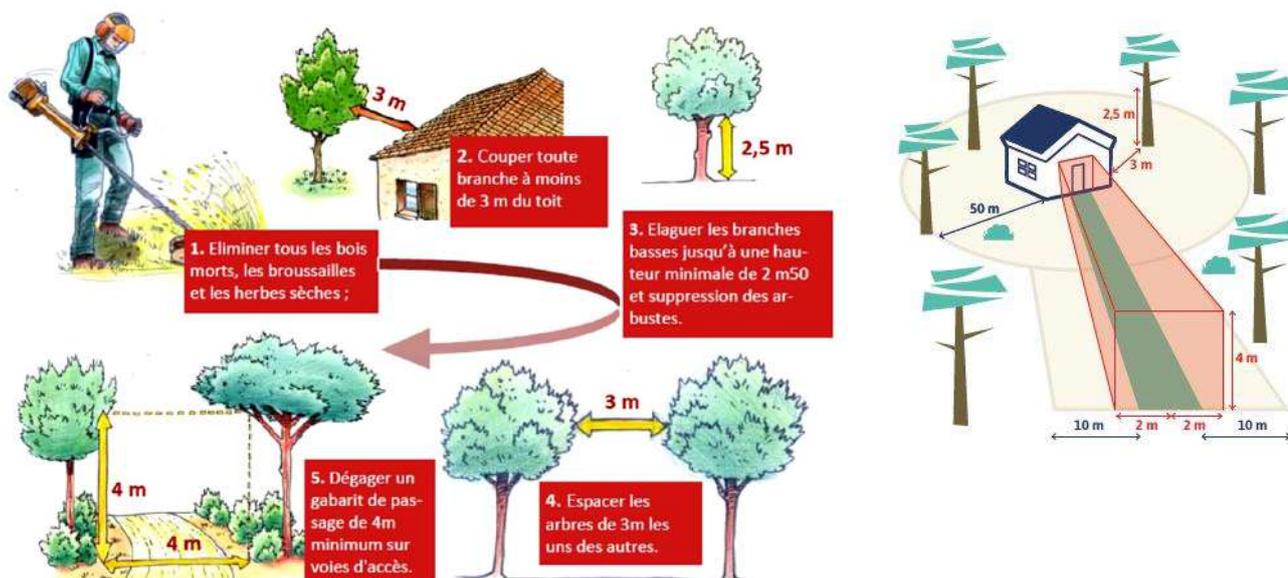
L'obligation de débroussaillage et de maintien en état s'applique pour les terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts, d'une surface supérieure à 0.5ha.

Le débroussaillage est également obligatoire aux abords des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ainsi qu'aux voies privées y donnant accès, sur 6 mètres de large de part et d'autre du bord de la bande de roulement si la voie est ouverte à la circulation publique motorisée.

Ces travaux de débroussaillage sont à la charge du propriétaire de la construction ou de l'installation.

En ce qui concerne les collectivités, l'obligation de débroussaillage s'applique le long des voies ouvertes à la circulation publique motorisée. Les travaux de débroussaillage doivent être réalisés sur une largeur de 6 mètres de part et d'autre de la bande de roulement.

Comment débroussailler ?



L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est disponible en mairie ou sur votre site communal www.lagorce33.fr

Rappel sur les bruits de voisinage et les travaux

Le bon voisinage est essentiel pour garantir une cohabitation harmonieuse et agréable au sein d'une communauté. Au printemps et en été nous aimons tous vivre dehors; devant les relances permanentes, voici un rappel des règles de bon voisinage concernant les bruits, les odeurs et les travaux.



BRUITS de voisinage

**Tous responsables
Tous concernés**

Respect des horaires: Du lundi au vendredi les bruits de voisinage particulier sont autorisés de 08h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.

Le samedi les engins bruyants sont autorisés de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 uniquement.

Assurez vous que vos animaux de compagnie ne causent pas de nuisances sonores comme les aboiements fréquents.

Gestion des déchets : Évitez de laisser des ordures ou des déchets organiques à l'extérieur trop longtemps.

Barbecues et cuisines extérieures: Si vous utilisez un barbecue ou cuisinez à l'extérieur, essayez de minimiser les odeurs qui pourraient déranger vos voisins.

Produits chimiques: Soyez prudents avec l'utilisation de produits chimiques ou de désodorisants puissants qui pourraient incommoder vos voisins.



Informez vos voisins à l'avance des travaux prévus, surtout s'ils peuvent être bruyants ou causer des désagréments.

Respectez les horaires autorisés pour les travaux, généralement en semaine durant la journée, afin de ne pas perturber le voisinage.

Après des travaux, assurez-vous de nettoyer les parties communes, routes..... et de ne pas laisser de débris qui pourraient gêner vos voisins.

N'hésitez pas à discuter avec vos voisins si un problème survient. Une communication ouverte peut souvent résoudre des malentendus.



Entretien des abords des propriétés

Vous êtes nombreux à nous signaler qu'à tel endroit l'herbe est trop haute ou que la haie déborde sur le domaine public, que tel arbre dépasse de la clôture, etc... Nos services techniques font tout leur possible pour que notre commune reste propre.

Cependant, chacun peut devenir acteur de la propreté publique:

-En milieu rural nombreux sont ceux qui entretiennent les limites extérieures de leur bien par fauchage, élagage des arbustes, etc..... **Il est rappelé que l'entretien de ces abords est strictement interdit à l'aide de produit phytosanitaire.**

-Dans les centres bourgs rien n'interdit aux occupants, propriétaires ou locataires, de désherber et d'entretenir les trottoirs et abords de son lieu de vie.

-Le curage des fossés est à la charge de la commune. Toutefois pour faciliter l'écoulement des eau pluviales, l'entretien par débouchage « des ponts » reste à la charge de l'occupant de la propriété.



Il est obligatoire d'élaguer les arbres donnant sur la voie publique ou sur un autre jardin et de débroussailler son terrain. Toutes les infos avec les adresses ci-dessous:

<https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-proteger/OLD-obligations-legales-de-debroussaillage>

<https://www.ecologie.gouv.fr/ayons-bons-reflexes-face-aux-feux-foret-vegetation/debroussailler-prevenir-feux-foret>

Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :

- situés dans un territoire aux risques d'incendie
- situés jusqu'à 200 mètres de forêts, maquis, garrigues, landes...

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*

L'arbre et ses branches sont éloignés du bâtiment.

Les herbicides et arbricides sont évités.

Les arbres et arbricides sont espacés.

*Vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur debroussailler.gouv.fr

AYONS LES BONS REFLEXES

INFOS PRATIQUES...

NUMÉROS UTILES

Contact Mairie:

Tél: 05 57 56 05 30

@: mairie@lagorce33.fr

Gendarmerie de

Guîtres:

Tél: 05 57 56 40 35

Urgences: 17 ou 112

Urgences médicales:

Sapeurs pompiers 18

SAMU 15

Ou 112

Pharmacie de garde:

Tél: 3237

www.3237.fr

Maison Médicale de Garde: 112 rue de la Marne à Libourne (Suivre fléchage depuis l'entrée des urgences)

Du lundi au vendredi, de 20h00 à 00h00

Le samedi, de 12h00 à 00h00

Les dimanches, jours fériés et ponts, de 8h00 à 00h00

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons qui viennent d'avoir 16 ans doivent penser à se faire recenser en mairie dans les trois mois qui suivent leur anniversaire.

L'attestation de recensement, nécessaire pour l'inscription au permis de conduire, aux examens, leur sera délivrée à cette occasion.

Se présenter avec le livret de famille et la carte nationale d'identité.

INFO

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, en cas d'absolue nécessité, vous pouvez appeler le n°

07 64 43 49 52

Vacances scolaires année 2025/2026

Vacances d'été	05 juillet 2025	Vacances d'hiver	Du 07 février 2026 Au 23 février 2026
Rentrée	01 septembre 2025	Vacances de printemps	Du 04 avril 2026 Au 20 avril 2026
Vacances de Toussaint	Du 18 octobre 2025 Au 03 novembre 2025	Pont de l'Ascension	Du 13 mai 2026 Au 18 mai 2026
Vacances de Noël	Du 20 décembre 2025 Au 05 janvier 2026	Vacances d'été	04 juillet 2026

**Pour les protéger,
faites-les identifier**



Prenez RDV avec votre vétérinaire
ou consultez identifier-mon-animal.fr

A retenir

Faire identifier son chien ou son chat est obligatoire. En cas de divagation, ceux non identifiés sont gardés pendant un délai franc de huit jours ouvrés. L'animal ne pourra être remis à son propriétaire qu'après avoir été régulièrement identifié, et c'est le propriétaire qui en supporte les frais.

Si, à l'issue de ce délai, l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété

du gestionnaire de la fourrière qui peut en disposer.

- Pour tous renseignements sur ces mesures: Chenil du Libournais 03 route du chenil Saint Sauveur de Puynormand - 33660 - Tél: 05 57 69 69 88

- L'abandon d'un animal est puni de 3 ans de prison et de 45 000€ d'amende.



Bulletin municipal de Lagorce - Edition juillet 2025. Bulletin édité par la mairie de Lagorce, 11 lieu dit Montigaud - 33230 Lagorce. Tél 05 57 56 05 30. Directeur de la publication: Mr le Maire. Photos: mairie de Lagorce. Dépôt légal: à parution.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Découvrez le Bus France services de La Cali



Gratuit – sans RDV
franceservices@lacali.fr
06 65 82 97 98

Santé, famille, retraite, logement, impôts ...
nos conseillers vous accueillent pour vous aider dans vos démarches du quotidien.



Le bus se stationne devant la mairie lors de son passage.

Le Bus France Services de La Cali, votre service public itinérant de proximité, sans rendez-vous.

2 conseillers sont à vos côtés pour vous aider dans vos démarches administratives en ligne auprès de ces organismes :



Quelques exemples de démarches

Emploi Prise de rendez-vous avec un conseiller France Travail, actualisation des droits, déclaration d'activité, téléchargement et impression des bulletins de paie pour les salariés CÉSU ou Pajemploi...

Retraite Création d'un compte d'assurance retraite, téléchargement de demande de retraite, édition de relevé de carrière, simulation...

Santé Création d'un compte (CPAM / MSA / CAF), prise de rendez-vous, édition d'attestation de droits, simulation et demande de prestation...

Justice Prise de rendez-vous avec un conciliateur, orientation en cas de conflit, demande de casier judiciaire...

Budget Déclaration de revenus, gestion du prélèvement à la source, paiement dématérialisé...

État civil et famille Déclaration d'un nouveau né, pré-demande de titres d'identité, créer un compte en ligne au Cesu ou à Pajemploi en tant que particulier employeur...

Auto-entreprise Déclaration de chiffre d'affaires, demande d'attestation...

Logement, mobilité et courrier Demande d'aide au logement, amélioration de l'habitat, changement d'adresse...

Documents à prévoir

Pour un accompagnement efficace, pensez à vous munir d'une pièce d'identité, de vos identifiants et codes confidentiels pour l'organisme concerné (CAF, CPAM, ...) et tous documents utiles pour votre demande.

JUILLET 2025		AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025		OCTOBRE 2025		NOVEMBRE 2025		DÉCEMBRE 2025	
Matinée	Après-midi	Matinée	Après-midi	Matinée	Après-midi	Matinée	Après-midi	Matinée	Après-midi	Matinée	Après-midi
MAR 1	Espiet	Dardenac	VEN 1	Pomerol	Libourne	LUN 1	Camps sur l'Isle	Puynormand	MAR 1		
MER 2	St Médard de Guizières		SAM 2			MAR 2	St Martin de Laye	Lagorce			
JEU 3	St Ciers d'Abzac	Lapouyade	DIM 3			MER 3	Les Peintures		LUN 3	Génissac	St Quentin de Baron
VEN 4	Arveyres	Libourne	LUN 4			JEU 4	Izon	St Germain du Puch	MAR 4	Le Fieu	St Sauveur de Puynormand
SAM 5			MAR 5			VEN 5	Les Billaux		MER 5	St Seurin sur l'Isle	
DIM 6			MER 6			SAM 6			JEU 6	Sablons	Maransin
LUN 7	Génissac	St Quentin de Baron	JEU 7			DIM 7			MAR 7	St Martin de Laye	Lagorce
MAR 8	Le Fieu	St Sauveur de Puynormand	VEN 8			LUN 8	Bonzac	Tizac de Lapouyade	VEN 8		
MER 9	St Seurin sur l'Isle		SAM 9			MAR 9	Daignac	Nérigean	MAR 9	Le Fieu	St Sauveur de Puynormand
JEU 10	Sablons	Maransin	DIM 10			MER 10	St Christophe de Double		DIM 10		
VEN 11	Lalande de Pomerol	Camps sur l'Isle	LUN 11			JEU 11	Chamadelle	Guitres	MAR 11		
SAM 12			MAR 12			VEN 12	St Martin du Bois	Libourne	DIM 12		
DIM 13			MER 13			SAM 13			MER 13	Les Peintures	
LUN 14			JEU 14			DIM 14			JEU 14	Izon	St Germain du Puch
MAR 15	St Martin de Laye	Lagorce	VEN 15			LUN 15	Tizac de Curton	Cadarsac	VEN 15		
MER 16	Les Peintures		SAM 16			MAR 16	Les Églisottes et Châlaures	Porchères	MAR 16	Daignac	Nérigean
JEU 17	Izon	St Germain du Puch	DIM 17			MER 17	Abzac		DIM 17		
VEN 18	Les Billaux	Libourne	LUN 18	Gours	St Antoine sur l'Isle	JEU 18	Vayres	Moulon	LUN 18	Bonzac	Tizac de Lapouyade
SAM 19			MAR 19	Espiet	Dardenac	VEN 19	Pomerol		MAR 19	Daignac	Nérigean
DIM 20			MER 20	St Médard de Guizières		SAM 20			MER 20	St Christophe de Double	
LUN 21	Bonzac	Tizac de Lapouyade	JEU 21	St Ciers d'Abzac	Lapouyade	DIM 21			JEU 21	Chamadelle	Guitres
MAR 22	Daignac	Nérigean	VEN 22	Arveyres		LUN 22	Gours	St Antoine sur l'Isle	VEN 22	Les Églisottes et Châlaures	Porchères
MER 23	St Christophe de Double		SAM 23			MAR 23	Espiet	Dardenac	MAR 23	St Martin du Bois	Libourne
JEU 24	Chamadelle	Guitres	DIM 24			MER 24	St Médard de Guizières		DIM 24		
VEN 25	St Martin du Bois	Puynormand	LUN 25	Génissac	St Quentin de Baron	JEU 25	St Ciers d'Abzac	Lapouyade	VEN 25	Les Églisottes et Châlaures	Porchères
SAM 26			MAR 26	Le Fieu	St Sauveur de Puynormand	VEN 26	Arveyres	Libourne	MAR 26	Abzac	
DIM 27			MER 27	St Seurin sur l'Isle		SAM 27			MER 27	St Seurin sur l'Isle	
LUN 28	Tizac de Curton	Cadarsac	JEU 28	Sablons	Maransin	DIM 28			JEU 28	Vayres	Moulon
MAR 29	Les Églisottes et Châlaures	Porchères	VEN 29	Lalande de Pomerol	Libourne	LUN 29	Génissac	St Quentin de Baron	MAR 29	Pomerol	Lagorce
MER 30	Abzac		SAM 30			MAR 30	Le Fieu	St Sauveur de Puynormand	VEN 30	St Médard de Guizières	
JEU 31	Vayres	Moulon	DIM 31			MAR 31			DIM 31		

A l'instar du bus France Service de la Cali, le département déploie le **Bus en +**

Le Département déploie des maisons mobiles des solidarités, appelées **Bus en +** pour faciliter l'accès aux soins sur les territoires du **Médoc**, de la **Haute-Gironde** et du **Nord Libournais**.

Vous avez des questions concernant les aides pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ? Vous avez besoin d'aide dans vos démarches ? Vous vous interrogez sur votre santé sexuelle ? Vous avez besoin de conseils concernant votre bébé ? Vous souhaitez être formé sur l'utilisation du numérique et mieux appréhender l'usage des nouvelles technologies ? Vous êtes victime de violences conjugales ou intrafamiliales ? Venez rencontrer nos équipes près de chez vous avec le Bus en +.



Le bus en + est stationné devant la mairie lors de son passage.
Le planning vous est communiqué sur Panneau Pocket ou en mairie.

LACALI
L'AGGLO L'AGGLO RIVE DROITE DE BORDEAUX

Centre intercommunal
d'action sociale du Libournais

**Bien vivre
à domicile
2019**

TRANSPORT DE
PERSONNES
à mobilité réduite

PORTAGE DE
REPAS
à domicile

Transport de personnes:

05 24 24 21 68 ou transportpmr@lacali.fr

Portage de repas:

05 57 55 61 97 ou portage@lacali.fr

**CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS REFLEXES**

MOILLER SON CORPS
ET SE VENTILER

MANTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOILETS LE JOUR

DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES

BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU

MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE

NE PAS BOIRE
D'ALCOOL

ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES

**EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15**

@MnSotSante

Mémoires des Solidarités
et de la Santé

CALIVÉLO

Libre-service



Tarifs

OCCASIONNEL

0,03€
MINUTE
dès la 1^{ère} minute

ABONNEMENTS		
Semaine	Mois	Année
4€	10€	40€
Tarifs étudiants*	5€	20€
Tarif demandeurs d'emploi*	5€	

20 MINUTES GRATUITES
pour chaque trajet



0,03€ / MINUTE
supplémentaire

DÉPASSEMENT
Facturation au temps d'utilisation
supérieur à 20 minutes

Carte des stations

NOMS DES STATIONS

100 - La Bergerie	101 - La Caleraie	102 - Courras
103 - Cère	104 - Les Nègres	105 - Courras-Commercé
106 - Buis	107 - Les Deux Bois	108 - Fagnac
109 - Anglès	110 - Lignat (Peyrat)	111 - Gaur
112 - Marle	113 - Marle	114 - Les Fontaines
115 - La Rivière	116 - Peyrat (Peyrat)	117 - Le Gange
118 - Saint-Paulin	119 - Neuvéglise	120 - Marle
121 - La Rivière	122 - Marle (Clairac)	123 - Les Fontaines
124 - Saint-Paulin	125 - Marle (Clairac)	126 - Les Fontaines
127 - Saint-Paulin	128 - Marle (Clairac)	129 - Les Fontaines
130 - Saint-Paulin	131 - Marle (Clairac)	132 - Les Fontaines
133 - Saint-Paulin	134 - Marle (Clairac)	135 - Les Fontaines
136 - Saint-Paulin	137 - Marle (Clairac)	138 - Les Fontaines
139 - Saint-Paulin	140 - Marle (Clairac)	141 - Les Fontaines
142 - Saint-Paulin	143 - Marle (Clairac)	144 - Les Fontaines
145 - Saint-Paulin	146 - Marle (Clairac)	147 - Les Fontaines
148 - Saint-Paulin	149 - Marle (Clairac)	150 - Les Fontaines
151 - Saint-Paulin	152 - Marle (Clairac)	153 - Les Fontaines
154 - Saint-Paulin	155 - Marle (Clairac)	156 - Les Fontaines
157 - Saint-Paulin	158 - Marle (Clairac)	159 - Les Fontaines
160 - Saint-Paulin	161 - Marle (Clairac)	162 - Les Fontaines
163 - Saint-Paulin	164 - Marle (Clairac)	165 - Les Fontaines
166 - Saint-Paulin	167 - Marle (Clairac)	168 - Les Fontaines
169 - Saint-Paulin	170 - Marle (Clairac)	171 - Les Fontaines
172 - Saint-Paulin	173 - Marle (Clairac)	174 - Les Fontaines
175 - Saint-Paulin	176 - Marle (Clairac)	177 - Les Fontaines
178 - Saint-Paulin	179 - Marle (Clairac)	180 - Les Fontaines
181 - Saint-Paulin	182 - Marle (Clairac)	183 - Les Fontaines
184 - Saint-Paulin	185 - Marle (Clairac)	186 - Les Fontaines
187 - Saint-Paulin	188 - Marle (Clairac)	189 - Les Fontaines
190 - Saint-Paulin	191 - Marle (Clairac)	192 - Les Fontaines
193 - Saint-Paulin	194 - Marle (Clairac)	195 - Les Fontaines
196 - Saint-Paulin	197 - Marle (Clairac)	198 - Les Fontaines
199 - Saint-Paulin	200 - Marle (Clairac)	201 - Les Fontaines

Besoin d'aide ?

Contactez l'assistance : **09 74 59 13 14**
du lundi au vendredi de 8h à 19h30
et le samedi de 10h à 17h

Location longue durée



Tarifs

- Prise en charge de l'employeur (à 50% minimum)

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE :
VÉLO DE VILLE
VÉLO PLIANT
VÉLO CARGO

	Mois	Année
Plein tarif	40€ Dépôt de garantie 550€	360€ Payable au comptant ou en 12 fois sans frais Dépôt de garantie 550€
Tarif étudiants et demandeurs d'emplois (sur justificatif)	20€ Dépôt de garantie 550€	180€ Payable au comptant ou en 12 fois sans frais Dépôt de garantie 550€

1^{er} mois à 1€ (offre découverte - valable une seule fois)

Conditions d'inscription

- Avoir plus de 18 ans
- Habiter la Communauté d'Agglomération du Libournais

S'engager sur une caution de 550 €

Pour plus d'informations

Agence Calibus / Calivélo
Gare routière
62, avenue Gallieni - Libourne
05 57 51 00 24



ARTISANS – SERVICES



Assistantes Maternelles	BUNEL FAURE LOPEZ-VICENTE MIRLANDE JUHEL	Stéphanie Delphine Stéphanie Audrey Sophie	9 Chemin de Queyron – 4 ldt Sabrons 4 Clos de la Chapelle 5 ldt Chêne Blanc 12 bis Le Bourg	05 57 49 28 62 05 57 49 10 45 06 83 20 95 40 06 34 53 32 23 06.33.82.59.25
Aide-Soignante à domicile	TROCHUT	Isabelle		06 81 55 74 83 isabelle.trochut@gmail.com
Boucher	CABLOT	Jean-Michel	3 lieu dit Les Journaux	05 57 69 35 55
BEL'ZENERGIE Energéticienne, magnétiseuse	FONTANEAU	Nadège	14 Chemin de Queyron	06.13.82.72.08
BRODERIES CREATIONS Broderies sur tissus, cuirs, etc	GALOPEAU	Ghislaine		06.29.35.43.02
Coiffeuse à domicile Homme-Femme-Enfant	CARINE-Coiffure			06.19.03.44.39
Salon de coiffure	SOPHIE COIFF		35 Le Brandart	07.70.17.60.25 sophiecoiff2230@gmail.com
Conseillère indépendante en immobilier	VAVASSEUR BOURGEOUX	Stéphanie Sophie		06 31 61 74 96 06.70.10.87.02
Couturière Retouches-Création de vêtements et d'accessoires	L'ATELIER		4 Le Touron	06.30.52.02.42 05.57.69.03.91 latelier033@gmail.com
Dépannage-Maintenance- Installation Informatique Conseils et services	CHAUVET	Philippe	1, lieu-dit Frouin	06 26 68 29 65
Dentiste équin	LAURENT	Catherine	1 lieu-dit Le Lary	06 22 32 24 34
DM Vidange Fosse septique-Fosse toutes eaux-bac à graisse Hydrocurage	MOUCHEBOEUF	Denis	18 lieu-dit Le Brandart	05 57 69 42 44 06 26 61 12 73
Electriciens	ALVES DIMITRI ELEC SARL ESTAIT FERRET	Michel Bernard	26 chemin de Queyron 1 ldt Chêne Blanc 1 ldt Vignon 3 lieu-dit Clairsiennne	05 57 69 41 49 06 28 25 80 53 06 68 26 98 62 05 57 49 31 85
Assistante de vie pour personnes âgées et handicapées	CAUVEZ	Sylvienne		06 78 84 31 91
Service à la personne	ALVES	Valérie	26 Chemin de Queyron	05 57 69 41 49
Primeurs du Marché	BRAILLON	Luc et Christelle	7 lieu-dit Launay	06 21 85 44 13
Maçonnerie – Construction & rénovation SARL HPC Plan, Permis de construire, Maîtrise d'œuvre	MENARD	Jean Gérard	6 lieu-dit Grammont	05 57 69 14 28 06 15 46 47 41
Menuiserie	CABLOT	Fabienne	15 lieu-dit Vignon	05 57 74 64 50
Menuisier bois – alu – PVC Elagage – abattage d'arbres Préparation de palombière	GALOPEAU	Bruno		06 72 11 94 76
Menuisier PVC-Alu, terrasse bois, stores, dressing	GERBEAUD	David	1 lieu dit Eymard	06 78 28 86 18
Menuiserie PVC-ALU-BOIS	SARL FB Menuiseries		18 Grand Réiveau	07 60 33 62 73
Pose de Portes, Fenêtres, Porte de garage, Volets (Bois Alu PVC), Couverture	Patrice Menuiserie		4 route de Coutras	06.50.71.64.35 patricemenuiserie@outlook.fr
Métallier – Tuyauteur Réparation-Fabrication	GALLY SOUDURE		42 lieu dit Launay	06 07 38 46 43
Paysagiste Entretien espace vert	AEM Espaces verts MILLET	Antoine	Launay	06 78 44 89 99 aem.espacesverts@gmail.com
MG Multi-Services Entretien des jardins Elagage / Abattage Débroussaillage – Petits travaux d'entretien de bâtiments	GORRICHON	Michael	14 lieu-dit Maugarnit	06 84 99 44 67
Terrassement, chemin d'accès, démolition, assainissement etc.. Location de bennes	TRESSES TERRASSEMENT		1 Moulin de Thomas	06.63.47.77.09 06.26.33.45.04 tresses.terrassement@gmail.com

Location de mini pelle Travaux de terrassement, nivellement, maçonnerie, TP	FJTP 33 FERRACHAT	Julien	Le Bourg	06.07.27.03.05
Récupération de terre, déchets verts, gravats et déblais Vente terre végétale, compost et paillage	AQUIGREEN		1 Moulin de Thomas	06.63.47.77.09 06.26.33.45.04 aquigreen33@gmail.com
Mécanique TP & Automobile Atelier et domicile	GALEA	Yohann		07.86.53.50.53
MMC LABORDE Petite maçonnerie-Charpente- Couverture-Zinguerie	LABORDE	Bryan	13 Le Chêne Blanc	06.14.18.12.34
Montage et démontage d'échafaudage	EIRL Mica Echafaudage GAUGOY	Mickaël	3 lieu-dit Vignon	06 84 94 49 84
Peintre-Décorateur	BARAT	Damien	24 lieu-dit Launay	05 57 49 23 90
Peintre Intérieur-Extérieur Tapisserie-Pose de parquet	LAAGE	Sébastien	3 Sourdieu	06.61.14.42.32
Peintre intérieur-extérieur Revêtement muraux, sols	DELOUBES	Sylvain	3 lieu-dit Lapierre	06 72 16 12 27
Permis de construire Etudes et Plans	BUIGNES	Bernard	3 ldt Montigaud	05 57 69 51 37 06 22 16 68 36
Plâtrerie sèche et traditionnelle-Plafonds- cloisons- Neuf et rénovation	CATANANTI	Jérémy	La Croix	06.22.43.42.04
Plombier - Zingueur	AVRIL	Thierry	10 lieu dit Font Rose	05 57 69 41 74
Pose alarme- Vidéosurveillance- Dépannage informatique	HAMARD	Mathias		06 82 54 12 19
Ressources. Formation. Conseil	MARCEAU	Sophie	6 lieu dit Le Bourdin	06.80.70.74.08
Traiteur	La Raphale des saveurs		2 lieu-dit Dizet	06 34 54 41 44
Tous travaux bâtiments	PAUL	Alain	10 Chemin du Parking Fédéral	06 23 98 30 02
Travaux viti-vinivoles Et environnement	DEBAT	Jean-Pierre	3 lieu dit Les Maines	05 57 49 22 16 06 14 22 58 07
Vente-Dépannage-Installation Antenne Satellite- Electroménager	ATM Services			07 86 01 39 42



PROFESSION LIBERALE

Cabinet D' infirmières	Mme SANTRE Mme RAPOSO		06 09 98 01 34	
---------------------------	--------------------------	--	----------------	--

COMMERCES DIVERS

Boulangerie	BAFFOIGNE	Franck	15 rue Laguirande	05 57 49 08 36
Restaurant	Bon'Heure		9 route de Coutras	06.07.95.95.76

INDUSTRIE ET AUTRES ACTIVITES

Transporteur	COMBRONDE/ARNAUDIN Transports		5 lieu dit Les Grands Champs de Rétiveau	05 57 56 03 03
Carrière	SASU DAVITOM		2 lieu dit Mathelin	05 57 49 32 29

Toutes les personnes exerçant une activité professionnelle sur la Commune de Lagorce, peuvent, si elles le désirent, paraître dans le prochain bulletin municipal en se faisant connaître à la Mairie.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

Suivez l'actualité et les alertes
de la Commune avec
l'application Gratuite
PanneauPocket

Mon calendrier de collecte - LAGORCE

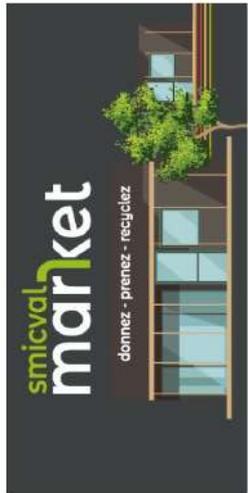
Jul. 2025	Avr. 2025	Mai. 2025	Sep. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Dec. 2025	Jan. 2026	Feb. 2026	Mar. 2026	Avr. 2026	Mai. 2026
Dim. 01	Ven. 01	Sam. 01 (F4H)	Lun. 01	Mer. 01	Sam. 01 (F4H)	Lun. 01	Jeu. 01 (F4H)	Dim. 01	Dim. 01	Mer. 01	Ven. 01 (F4H)
Lun. 02	Sam. 02	Dim. 02	Mar. 02	Jeu. 02	Dim. 02	Mar. 02	Ven. 02	Lun. 02	Lun. 02	Jeu. 02	Sam. 02
Mar. 03	Dim. 03	Lun. 03	Mer. 03	Ven. 03	Mar. 03	Mer. 03	Som. 03	Mar. 03	Mar. 03	Ven. 03	Dim. 03
Jeu. 04	Lun. 04	Mar. 04	Jeu. 04	Som. 04	Mer. 04	Jeu. 04	Lun. 04	Mer. 04	Mer. 04	Som. 04	Lun. 04
Ven. 05	Mar. 05	Mer. 05	Ven. 05	Dim. 05	Jeu. 05	Ven. 05	Mar. 05	Jeu. 05	Jeu. 05	Dim. 05 (F4H)	Mar. 05
Som. 06	Jeu. 06	Mer. 06	Som. 06	Lun. 06	Mer. 06	Som. 06	Mar. 06	Ven. 06	Ven. 06	Lun. 06 (F4H)	Mer. 06
Dim. 07	Mar. 07	Jeu. 07	Dim. 07	Mer. 07	Ven. 07	Dim. 07	Mer. 07	Som. 07	Som. 07	Mer. 07	Jeu. 07
Lun. 08	Jeu. 08	Mer. 08	Lun. 08	Jeu. 08	Som. 08	Lun. 08	Jeu. 08	Dim. 08	Dim. 08	Jeu. 08	Ven. 08 (F4H)
Mar. 09	Ven. 09	Dim. 09	Mar. 09	Mer. 09	Dim. 09	Mer. 09	Ven. 09	Mar. 09	Mar. 09	Som. 09	Mer. 09
Jeu. 10	Som. 10	Lun. 10	Jeu. 10	Ven. 10	Lun. 10	Mer. 10	Som. 10	Lun. 10	Lun. 10	Jeu. 10	Dim. 10
Ven. 11	Mar. 11	Mer. 11	Ven. 11	Som. 11	Mer. 11 (F4H)	Jeu. 11	Dim. 11	Mer. 11	Mer. 11	Som. 11	Lun. 11
Som. 12	Jeu. 12	Dim. 12	Dim. 12	Dim. 12	Mer. 12	Ven. 12	Lun. 12	Jeu. 12	Jeu. 12	Dim. 12	Mer. 12
Mar. 13	Ven. 13	Lun. 13	Ven. 13	Lun. 13	Jeu. 13	Som. 13	Mar. 13	Ven. 13	Ven. 13	Lun. 13	Mer. 13
Dim. 14	Mar. 14	Mer. 14	Dim. 14	Mar. 14	Ven. 14	Dim. 14	Mer. 14	Som. 14	Som. 14	Mar. 14	Ven. 14 (F4H)
Lun. 15	Jeu. 15	Dim. 15	Lun. 15	Mer. 15	Som. 15	Lun. 15	Jeu. 15	Dim. 15	Dim. 15	Mer. 15	Ven. 15
Mar. 16	Ven. 16	Lun. 16	Mar. 16	Jeu. 16	Dim. 16	Mar. 16	Ven. 16	Lun. 16	Lun. 16	Jeu. 16	Som. 16
Mer. 17	Dim. 17	Mar. 17	Mer. 17	Ven. 17	Lun. 17	Mer. 17	Som. 17	Mer. 17	Mer. 17	Ven. 17	Dim. 17
Jeu. 18	Lun. 18	Jeu. 18	Jeu. 18	Som. 18	Mar. 18	Jeu. 18	Dim. 18	Mer. 18	Mer. 18	Som. 18	Lun. 18
Ven. 19	Mar. 19	Mer. 19	Ven. 19	Dim. 19	Jeu. 19	Ven. 19	Lun. 19	Jeu. 19	Jeu. 19	Dim. 19	Mar. 19
Som. 20	Jeu. 20	Dim. 20	Som. 20	Lun. 20	Mer. 20	Som. 20	Mar. 20	Ven. 20	Ven. 20	Lun. 20	Mer. 20
Dim. 21	Mar. 21	Mer. 21	Dim. 21	Mar. 21	Ven. 21	Dim. 21	Jeu. 21	Som. 21	Som. 21	Mer. 21	Jeu. 21
Lun. 22	Jeu. 22	Dim. 22	Lun. 22	Mer. 22	Som. 22	Lun. 22	Mer. 22	Dim. 22	Dim. 22	Mer. 22	Ven. 22
Mar. 23	Ven. 23	Lun. 23	Ven. 23	Jeu. 23	Lun. 23	Mar. 23	Ven. 23	Lun. 23	Lun. 23	Jeu. 23	Som. 23
Dim. 24	Mar. 24	Mer. 24	Dim. 24	Som. 24	Lun. 24	Mer. 24	Som. 24	Mar. 24	Mar. 24	Ven. 24	Dim. 24
Lun. 25	Jeu. 25	Dim. 25	Lun. 25	Mer. 25	Mer. 25 (F4H)	Jeu. 25	Dim. 25	Mer. 25	Mer. 25	Som. 25	Lun. 25 (F4H)
Mar. 26	Ven. 26	Lun. 26	Ven. 26	Dim. 26	Mer. 26	Ven. 26	Lun. 26	Jeu. 26	Jeu. 26	Dim. 26	Mer. 26
Mer. 27	Dim. 27	Mar. 27	Som. 27	Lun. 27	Jeu. 27	Som. 27	Mar. 27	Ven. 27	Ven. 27	Lun. 27	Mer. 27
Lun. 28	Jeu. 28	Mer. 28	Dim. 28	Mer. 28	Ven. 28	Dim. 28	Mer. 28	Som. 28	Som. 28	Mer. 28	Jeu. 28
Mar. 29	Ven. 29	Lun. 29	Ven. 29	Mer. 29	Som. 29	Lun. 29	Jeu. 29	Mer. 29	Mer. 29	Ven. 29	Ven. 29
Som. 30	Mar. 30	Dim. 30	Mar. 30	Jeu. 30	Dim. 30	Mar. 30	Ven. 30	Mer. 30	Lun. 30	Jeu. 30	Som. 30
Dim. 31	Jeu. 31	Mar. 31	Ven. 31	Mer. 31	Dim. 31	Mer. 31	Som. 31	Mar. 31	Mar. 31	Jeu. 31	Dim. 31

Les non-recyclables, Ordures ménagères

Les recyclables, Papier & Emballages

Les restes alimentaires, Bio-déchets

vos boîtes seront collectées sur les jours indiqués sur le calendrier, pensez à bien les sortir la veille au soir ! même les jours fériés, vos boîtes sont collectées (sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi suivant) ATTENTION : si votre bac marron est collecté plusieurs fois dans la semaine, celle du jour férié n'est ni collectée, ni rattrapée



Coordonnées
Accueil Téléphonique
 05 57 84 74 00
 Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
Accueil Physique
 8 route de la Pinière à Saint-Denis-de-Pile
 Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Tout sur le SMICVAL
<https://www.smicval.fr/>

Zéro Déchet Zéro Gaspi : C'est possible !

Passer à l'action

J'achète en vrac

Je trie mes emballages

Je fais mon compost

Je répare mes objets

La vie associative

COMITÉ DES FÊTES



Le 19 Avril s'est tenue la première édition de notre festival de musique intitulé « L'ARMONIA FESTIVAL » .

Vous êtes venus nombreux pour découvrir et soutenir l'univers que nous voulions vous partager, et nous vous en remercions chaleureusement.

C'est pour cela que nous assurerons une deuxième édition encore plus qualitative avec des artistes et des styles différents courant 2027.

Nous espérons vous y voir nombreux, avec toujours le même plaisir de vous accueillir !



FÉRIA DE LAGORCE

AU DESSUS DU STADE MUNICIPAL

SAMEDI 09 AOÛT 14H/1H

BANDAS LES LÉZARDS



**TAUREAU MÉCANIQUE
& CHÂTEAU GONFLABLE
POUR LES ENFANTS**

**RESTAURATION DIVERSES
ET BUVETTE SUR PLACE**

CONCOURS DE PÉTANQUE

TOMBOLA

INFOS ET
RÉSERVATION PAELLA

06 66 53 00 81

OU



Les FÉRIA de Lagorce arrivent le Samedi 09 août 2025 !
C'est dans un style traditionnel, typique des Féria Landaises,
que nous organisons notre événement avec au programme:

Une troupe de Bandas, des activités pour les petits
et les grands (taureau mécanique, château gonflable,
tournois de pétanque,...) accompagnés de musique
et de produits de qualités pour vous régaler !

On compte sur vous pour ramener votre joie de vivre vêtue
de rouge et blanc afin de profiter de cette Feria
la plus au Nord du Sud-Ouest !



BILAN DES ACTIVITES DU 1^{er} SEMESTRE 2025 DE LA SECTION DES ACPG-CATM DE LAGORCE

L'assemblée générale s'est déroulée sous la présidence du président départemental, Mr Serge Blüge. Après lecture et validation des différents rapports, moral et financier, le bureau a été reconduit pour 2025.

Le président a fait un résumé de l'assemblée générale départementale qui s'est déroulée en mai 2024. Le constat est le même que dans les sections: une érosion des effectifs et la difficulté à recruter de nouveaux adhérents. Ceux-ci ne peuvent venir que du monde militaire avec les OPEX, les veuves d'anciens combattants et les sympathisants attachés au devoir de mémoire. Il en résulte une situation financière encore bonne aujourd'hui, mais préoccupante pour l'avenir.

Plusieurs manifestations sont prévues pour le deuxième semestre 2025:

- Le loto de la section le 14 septembre
- Le repas gamelle organisé par le Canton au mois de septembre
- La participation à Octobre Rose
- La commémoration du 11 novembre



Commémoration du 19 mars 1962

Le 19 mars, la section a organisé une cérémonie au monument aux morts pour commémorer la mémoire de nos anciens d'Algérie. Après le discours et le dépôt de gerbe, nous avons partagé le pot de l'amitié offert par la section.



Commémoration du 08 mai 1945



C'est sous un ciel bleu que la municipalité, l'association des anciens combattants et de nombreux participants, ainsi qu'une délégation de Jeunes Sapeurs Pompiers du Nord Gironde (JSP) ont célébré le 08 mai 1945, date qui a marqué la fin des combats de la deuxième guerre mondiale en Europe.



Après le verre de l'amitié offert par la municipalité, nombreux étaient les convives pour partager un repas méridien de clôture de cette journée commémorative.



20 mai à St. André de Cubzac: AG départementale des ACPG-CATM de la Gironde.

Les Présidents des sections de Lagorce et de Guîtres/St Denis de Pile, la Présidente du Canton, Mme Lagarde Colette, et plusieurs adhérents ont assisté à l'AG Départementale. Le bilan vous sera exposé lors de notre prochaine AG.

Cette assemblée a porté l'accent sur l'érosion inquiétante des effectifs, déclin dû principalement au vieillissement et à la difficulté de renouvellement qui exige une mobilisation urgente pour attirer les jeunes générations.

Au cours de cette assemblée, plusieurs membres locaux ont été décorés de la Médaille du Mérite Fédéral.

Si vous êtes attachés à ces valeurs, à ce devoir de mémoire, contactez moi via le secrétariat de la mairie ou au 06 45 82 50 00



RAPPEL: LOTO DE LA SECTION LE 14 SEPTEMBRE « ON COMPTE SUR VOUS »

Le président



Nos ateliers évoluent et se sont étoffés. Ateliers pâte auto-durcissante et création de petites panières tressées ont rejoint les ateliers peinture, informatique, patchwork, crochet tricot, décoration, quilling.

Échange, partage et cordialité sont toujours les maîtres mots de notre association.



L'année 2024 s'est clôturée par une soirée Cabaret. Si le repas a été diversement apprécié le magnifique spectacle a ravi tous les participants.



Le 25 janvier avec l'Amicale des Anciens, l'association des Anciens Combattants, Lagorce Rando et en présence de notre maire Bruno Lavidalie nous avons eu le plaisir de remettre le chèque des fonds collectés pour la recherche contre le cancer d'un montant de 1320 euros à Déborah Rache de l'institut Bergonié.

Notre loto a eu lieu le 9 mars. Nous remercions toutes les personnes présentes. Le bénéfice de leur participation contribue à la réalisation de nos activités culturelles tels concert et théâtre.



Le 16 mars nous avons eu le plaisir de recevoir « le chœur des 3 rives ». Cinquante choristes accompagnés de deux musiciens au synthétiseur et à la guitare, sous la direction de Gérard Pruvost nous ont invités à les accompagner en rythmant les diverses chansons de variétés françaises.

L'auditoire a apprécié cette brillante prestation.



Nous avons visité le musée du Cognac le 13 avril. Cette visite aborde tout l'art du Cognac du travail de la vigne à la distillation. Nous avons découvert et admiré de magnifiques collections d'étiquettes, de bouteilles et de bouchons dont certains créés par le joaillier Lalique.



Le 10 mai, journée nationale « Tous à l'Opéra » nous a permis de visiter le Grand Théâtre de Bordeaux avec accès exceptionnel à certaines salles. L'opportunité nous a été offerte d'assister à un concert et de participer à des ateliers dont peinture sur toile au sol de décors, atelier pour enfants...





Dans le cadre de l'intergénérationnel, sous la responsabilité de la Directrice de l'école de Lagorce, avec Anne-Marie, Cathy, Francine nous avons réalisé des crêpes avec les enfants qui ont aimé cette activité...et les crêpes.

Le 27 mai Francine et Cathy ont accompagné les enfants lors de la visite du moulin de Porchères. Elles ont eu le plaisir de faire du pain avec les enfants qui ont joyeusement participé.

Le 29 juin nous avons clôturé ce 1^{er} semestre par une exposition de Peinture. Techniques, couleurs et styles divers se sont donnés rendez-vous lors de cette exposition où les "élèves" de l'atelier peinture ont exposé.

Nous avons remis à notre coach Claudine Wiczoreck un bouquet en remerciement de ses conseils, sa patience et son bienveillant enseignement.



L'atelier informatique a repris en février, tous les 15 jours, avec une révision rapide des élémentaires. Le reste du semestre a été consacré au traitement d'images et de photos, téléchargement sur le net, installation de logiciel, et travail sur un logiciel spécifique gratuit de traitement d'images.



Les ateliers reprendront en septembre avec l'utilisation d'application de traitement de texte et de tableur.

L'AMICALE DES ANCIENS



L'amicale des Anciens de Lagorce a récemment fêté l'anniversaire de sa doyenne: Mme Jacqueline FERRET - 97 ans,
 -Pour son infinie bonté et sa bonne humeur toujours égale,
 -Pour la remercier infiniment de toutes ces années passées au club et particulièrement à la tête de la trésorerie
 - Pour les 'merveilles' encore réalisées et toujours parfaitement réussies
 Merci Jacqueline

Nous organisons tous les troisièmes jeudis de chaque mois, sauf juillet et août, un concours de belote ouvert à toutes et tous. L'association participera comme chaque année au 14 juillet avec un concours de belote.

Nous vous donnons également rendez-vous en octobre pour les journées **Octobre Rose**.

Octobre rose

Octobre Rose est "LA" campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet événement est le ruban rose.

En 2024, cette manifestation avait permis de récolter la somme de **1320€** remise à l'Institut Bergonié.

Les associations se mobilisent pour renouveler l'évènement. La date fixée est le weekend du 18 & 19 octobre.

Nous précisons l'ensemble des activités proposées via les associations de la commune, le site internet et l'application PanneauPocket.



RETENEZ LES DATES DU SAMEDI 18 & DIMANCHE 19 OCTOBRE POUR ÊTRE AU RENDEZ-VOUS

LES MARIN'S MAJORS

Les Marin's Majors sont cette année 17 adhérentes. Trois festivals ont eu lieu, Le Lardin st Lazare en Dordogne, Bedenac en Charente Maritime et st Aulaye en Dordogne également. Les filles ont également défilé lors du carnaval de Coutras le 05 Avril ainsi que le carnaval de l' école primaire de Lagorce le 08 Mars.



Notre plus belle et plus grande aventure de cette saison restera la participation à notre premier championnat de France organisé par l' AMF (Association des Majorettes de France). 11 participantes, 14 médailles, 13 de bronze et une d' or.



Plusieurs catégories, chorégraphies club, mini-formations, solo et duo en pompons et bâtons, en traditionnel et moderne...



4 jours passés à St. Afrique dans l' Aveyron, 4 jours (18 au 21 Avril) chargés d' émotions. Nos journées ont été rythmées à travers le stress, l' attente, les larmes de joie, de rires et de fierté! Une cohésion irréprochable, des bénévoles formidables, car une majorette c'est une tenue parfaite, des accessoires, du maquillage, des strass et des paillettes! Beaucoup de travail en deux mois et demi ! 8 chorégraphies, 27 musiques mixées!



Une merveilleuse aventure qui donne l' envie de recommencer!



Félicitations LucieB, Lana, Maylis, Aïdenn, Yaelle, Zoé, Inaya, Amaelle, Zola, Lola et Lucie.

MANIFESTATIONS 2^{ÈME} SEMESTRE 2025

JUILLET

Jeudi 03	Repas de l'Amicale des Anciens - 12h00 - Foyer communal
Lundi 14	Fête 14 juillet - Concours de pétanque, loto, marché gourmand par plusieurs associations. A partir de 14h00 au stade
Dimanche 27	Concours de pêche au Parking Fédéral suivi d'un repas moules/frites à 12 h

AOÛT

Samedi 09	Féria de Lagorce par la Société des Fêtes - 14h00 - Foyer communal
Jeudi 28	Réunion de l'Amicale des Anciens

SEPTEMBRE

Jeudi 04	Repas Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Dimanche 14	Loto organisé par Les Anciens Combattants à 14 h - Foyer communal
Jeudi 18	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal
Jeudi 25	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14 h - Foyer Communal

OCTOBRE

Jeudi 02	Repas Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Jeudi 18	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal
Samedi 18 & Dimanche 20	Octobre Rose - Activités et horaires à définir
Mercredi 29	Halloween à 14 h organisé par l'Amicale Laïque - Foyer Communal
Jeudi 30	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14h00 - Foyer communal

NOVEMBRE

Jeudi 06	Repas Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Vendredi 07	Assemblée Générale de l'Amicale des Piégeurs à 18h30 - Foyer Communal
Mardi 11	Cérémonie à 10h30 - Monument aux Morts
Vendredi 14	Assemblée Générale des Lagorçais - 19h00 - Foyer communal
Dimanche 16	Lagorce Créative - Après midi théâtre à 15h00 - Foyer communal
Jeudi 20	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal
Dimanche 23	Marché de Noël organisé par Les Lagorçais - Foyer Communal - Toute la journée
Jeudi 27	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14 h - Foyer Communal
Samedi 29	Repas annuel de Lagorce Rando - 19h00 - Foyer communal

DECEMBRE

Jeudi 04	Repas fin d'année Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Dimanche 07	Marché de Noël de Lagorce Créative - Foyer Communal - dimanche toute la journée
Samedi 13	Soirée raclette par la Société des Fêtes au foyer communal
Jeudi 18	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14 h - Foyer Communal
Lundi 29	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal

Retrouvez l'actualité de **la Commune** sur l'application **Panneau Pocket**



100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store, Play Store ou AppGallery**.



2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez **vo**tre **collectivité** ou **son code postal** et cliquez sur le **♥** situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

LA VIE DU VILLAGE



Le 12 janvier, en présence d'une foule nombreuse et des autorités locales, Monsieur le maire adressait ses vœux pour l'année 2025 en soulignant les réalisations faites en 2024, notamment la Maison d'assistantes Maternelles, la rénovation des églises et la poursuite des travaux de rénovation du groupe scolaire. Il présentait les projets à venir, tels que la construction d'une halle, la sécurisation routière dans la commune et la finalisation des travaux du groupe scolaire et de la mairie. Le maire a insisté sur l'importance de l'engagement collectif, notamment associatif pour faire de la commune un lieu toujours plus agréable à vivre. Il a conclu en remerciant chaleureusement les employés municipaux, son équipe de conseillers municipaux et les habitants pour leur confiance et leur implication. Un pot concluait cette journée de vœux.



Le 22 janvier, la Maison d'Assistantes Maternelles a été inaugurée en présence des représentants des diverses entités qui ont participé au financement de ce projet et des artisans qui ont œuvré à cette réalisation.



Les travaux de changement des chaudières du groupe scolaire et de la mairie ont commencé au printemps. La livraison doit intervenir en septembre.

L'installation de cette chaudière biomasse, outre le fait de réduire l'empreinte écologique de la commune, permettra de substantielle économie d'énergie.



Tout au long de cette année sportive, Thaïs SEAUREAU a réalisé plusieurs compétitions de judo dans la région :

- Buxerolles dans la Vienne le 14 décembre 2024 où elle finit 2ème;
- Saint Denis de Pile le 18 janvier 2025: 2ème;
- Saint Médard de Guizières le 15 mars 2025: 1ère;

Toutes ces compétitions ont contribué à l'entraîner pour le championnat régional critérium benjamin qui s'est déroulé sur 3 dates au Bouscat :

- Demi finale départementale le 25 janvier 2025: 2ème;
- **Finale départementale le 30 mars 2025 où elle finit 1ère.** Ce qui fait d'elle la championne de Gironde de judo dans sa catégorie.

Et la qualifie pour la finale régionale le 3 mai 2025 où se sont rencontrés 12 départements, 13 compétitrices; elle termine 4ème. Félicitations à notre graine de championne.

Lagorce continuera de suivre les résultats sportifs des enfants de Lagorce.

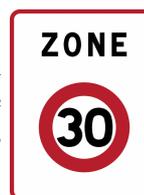


Les incivilités continuent. Les employés municipaux effectuent régulièrement le nettoyage de ces dépôts sauvages d'ordures dans de multiples endroits de la commune. Pertes de temps, coût de l'évacuation, risques environnementaux.....La municipalité avise la gendarmerie et dépose plainte systématiquement. L'article R634-2 du Code Pénal peut entraîner une amende de 1500€ et la confiscation du véhicule qui a servi pour le transport des déchets.



Cela faisait longtemps que la municipalité sollicitait le département pour trouver une solution pour faire réduire la vitesse sur la D17 entre le Moulin d'Ardouin et le carrefour avec la D910.

La solution retenue a été l'installation de deux ralentisseurs à chicane dans les deux sens de circulation avec un sens prioritaire et une signalisation horizontale et verticale. L'expérience a été faite; si la vitesse réglementaire de 50 km/h  en agglomération, puis 30 km/h à l'abord des obstacles est respectée, ces chicanes permettent un net ralentissement des véhicules sur cet axe.



La façade nord-est de l'église du bourg a été rénovée. Les vitraux détruits pendant la tempête de juin 2022 ont été totalement reconstruits et reposés au printemps. Le plafond de la chapelle de Montigaud a été entièrement rénové ainsi que les vitraux. Le reste des travaux à effectuer sera programmé prochainement. Ces deux monuments du culte sont ouverts tous les jours.

ÉTAT CIVIL

<u>Naissances</u>	<u>Mariages</u>	<u>Décès</u>
Lazare MARZELLE - LECOMTE	Stéphanie BAILLIF et Jean-Patrick ARMOUGOM	Jacqueline SUIRE veuve FALQUIER Evelyne BOULERY épouse LE BOUHELLEC Judith PASI épouse LOUIS
Gabin GORRICHON	Valérie TRANCOU et Thierry PLOYARD	Philippe BERGER Claude BRIEU Madeleine CORTIER veuve GODART
Tiago WINTERSTEIN	Nadège FONTANEAU et Thomas TRIGOULET	Jean-Marie COURALET François MARCHE Martine GIRAUDEL épouse ALVAREZ
Antoine FLAYAC		Michèle PEYRONNARD épouse BERNIQUET
Noé BABIN		

Lagorce fête le 14 juillet

AU STADE DE MONTIGAUD

➡ 14h00: Concours de pétanque - Concours de belote
(inscriptions 13h30)

Structure gonflable gratuite
Baptême voitures anciennes



➡ Tout l'après midi: Crêpes - Gaufres - Buvette

➡ 18h30: Spectacle et défilé
des majorettes Marin's Major



➡ 19h00: Marché gourmand avec plusieurs foodtrucks
grillades - pizzas - burgers - plats cuisinés - glaces....

➡ Bal populaire animé par DJ Aurélien



Renseignements : Mairie de Lagorce 05 57 56 05 30 (Prévoir vos couverts, assiettes et verre)

Ne pas jeter sur la voie publique